

## OFFRE DE COLLABORATION

### **EN DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE**

### **CONTRAT DE COLLABORATION LIBERALE A TEMPS PLEIN A RENNES,**

### **AU SEIN DU CABINET AVOCATS LIBERTE**

Si notre proposition vous intéresse, vous intégrerez le pôle droit pénal et libertés pour travailler aux côtés de Maître Catherine GLON et Maître Maxime TESSIER, spécialistes en droit pénal.

#### **FORMATION REQUISE :**

- Une formation en droit pénal et procédure pénale, et si possible une expérience dans ce domaine.

#### **MISSIONS PRINCIPALES :**

- La gestion de dossiers en autonomie ou en binôme avec l'un des associés dans le cadre de l'équipe du pôle droit pénal et libertés avec Catherine GLON et Maxime TESSIER ;
- Le traitement de dossiers en matière de droit pénal, de droit pénal économique et des affaires ainsi que devant le Juridiction Interrégionale Spécialisée ou la Cour d'assises et Cour criminelle ;

#### **MODALITES D'EXERCICE :**

Un contrat de collaboration libéral à temps plein.

Pour un lieu d'exercice basé à RENNES, 32 rue de Redon, à proximité immédiate de la Cité judiciaire.

Vous disposerez d'un bureau, d'une salle de réunion et de tous les moyens pour travailler et développer votre clientèle personnelle.

Le montant de la rétrocession est à discuter en fonction de votre profil et de vos expériences, ainsi que de vos attentes.

Pour découvrir notre cabinet : [www.avocatsliberte.fr](http://www.avocatsliberte.fr)